



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO

Volume IV - N°26 • Septembre 2013



Réforme du secteur sécuritaire, lutte contre les groupes armés étrangers et nationaux, mise en place d'un nouveau programme DDR/RR

Vers un renforcement de partenariat entre la MONUSCO et le Gouvernement de la RDC

Progrès vers un accord global

Par Martin Kobler*



Relancés le 10 septembre 2013, après une longue suspension, les pourparlers entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le Mouvement du 23 mars (M23) ont repris sans désemparer, sous un signe d'espoir vers un accord de paix dans l'Est du pays.

Ces derniers jours à Kampala ont été d'une très grande importance. En présence des cinq envoyés et représentants spéciaux pour

la RDC et la région des Grands Lacs, certains progrès ont été réalisés.

Les représentants spéciaux de la communauté internationale, avec à leur tête l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Mary Robinson, ont suivi de près le déroulement des négociations. Ils ont exhorté les parties au dialogue à profiter de cette dynamique unique afin de conclure un accord en toute urgence. Les deux parties sont difficilement parvenues à quelques concessions.

L'objectif était de trouver un accord global entre le Gouvernement et le M23, de mettre fin à la rébellion, de dissoudre le M23 en envisageant la transformation de ce dernier en un mouvement politique dans le respect de la Constitution et des lois de la RDC. Cet objectif n'a pas pu être atteint.

Je ne peux pas cacher ma déception devant l'échec d'un accord global après quatre nuits et jours de négociations sans interruption, en dépit des pressions des cinq envoyés spéciaux qui ont apporté leur appui en tant qu'observateurs.

Mon rôle principal- en marge de ces négociations- était de garantir l'appui de la MONUSCO à tout processus de paix. Un tel accord amènerait la MONUSCO à s'approcher de l'accomplissement de son mandat en ce qui concerne la dissolution du M23 et la protection des civils.

Huit points de cet accord sur onze ont été signés par les parties. Des progrès considérables ont été réalisés sur la question de l'amnistie pour les combattants du M23 et les arrangements sécuritaires. J'estime que les autres défis pourront être relevés. Il est tout de même regrettable que cette opportunité unique n'ait pu être saisie pour arracher un accord global. J'exalte en particulier le M23 à mettre à profit la récente dynamique de Kapamla pour faire avancer le processus de manière constructive et à identifier, sans tarder, les questions en suspens dans les tout prochains jours afin d'amener la paix à l'Est de la RDC ■

*Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC

Sommaire

Arrêt sur image



Les éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo savourent leur victoire après la prise de la cité de Rumangabo, dans le Nord Kivu, l'un des anciens fiefs du M23

Mon point de vue

- 3 "Mon triple partenariat", une nouvelle feuille de route de Martin Kobler

Echos des secteurs

- 5 Mise en place d'un tribunal de paix à Masisi : un pas vers la restauration de l'autorité de l'Etat dans le Nord Kivu
6 La Police de l'ONU explique son mandat aux officiers de la police nationale congolaise à Kisangani
7 La MONUSCO veut s'enquérir de la sécurisation du matériel électoral à Dimbelenge
8 La MONUSCO construit et équipe une clinique médicale à Mahagi, en Ituri, Province Orientale
9 Ituri : 358 casques bleus du contingent bangladais de la Force aérienne décorés à Bunia
10 Martin Kobler inaugure un tronçon routier réhabilité par la MONUSCO en Ituri, Province Orientale

Grande interview

- 11 Entretien avec le Général de Brigade, Mamadou Gueye Faye, Commissaire de la Police MONUSCO

Evénement du mois

- 14 "Tous à l'école de la paix", avec Ban Ki-moon

Qui fait quoi à la MONUSCO?

- 18 Zoom sur la division du Contrôle de Mouvement, autrement appelé "MOVCON"

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Coordonnateur des Publications
Penangnini Toure

Rédacteur-en-Chef
Joseph Tshimanga

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Membres du comité de rédaction
Fatou Jobe, Lukas Knott, Mounia Lakhdar-Hamina, Valérie Petit, Honoré Tougouri

Contributeurs
Tom Tshibangu et Yulu Kabamba



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, au centre, en visite à l'hôpital de Panzi, à Bukavu

“Mon triple partenariat”

Par Martin Kobler

Récemment, je me suis rendu à l'hôpital Panzi. Dans cet hôpital de Bukavu, le Docteur Mukwege et son équipe soignent des centaines de femmes, de filles, d'hommes, de garçons et même de très jeunes enfants victimes de violences sexuelles. Toutes ces personnes m'ont demandé la même chose. Sur un ton tantôt de colère, tantôt d'espoirs ou encore une voix chargée des larmes aux yeux, un seul et même mot a été prononcé : “la paix”.

Mais, on n'avance jamais seul vers la paix. C'est pour cela que j'en appelle à un triple partenariat avec le peuple Congolais, le gouvernement de la RDC et la Communauté Internationale.

Partenariat citoyen. Nos premiers partenaires ne sont autres que les Congolaises et les Congolais, eux-mêmes, qui, de leurs mains, construisent jour après jour la République démocratique du Congo.

A Goma, des associations locales accueillent les enfants sortis des groupes

armés et leur apprennent à vivre en paix. Les concerts d'actions pour jeunes et enfants défavorisés (CAJED) insufflent à cette jeune génération les notions de partage, de tolérance et de coopération tout en les formant à un métier qui les aidera à réintégrer leur environnement social. Ces enfants ont connu la souffrance, la peur, l'humiliation et le sentiment de toute-puissance que leur confère la possession d'une arme. Le soutien psychologique et social et la formation que leur offrent ces organisations congolaises sont des facteurs de réintégration essentiels. Avec le soutien d'Unicef elles font un travail irremplaçable pour le futur de la République démocratique du Congo.

A Bunia, les femmes de l'Ituri se sont réunies au sein d'un espace d'échange. Elles apportent un soutien moral et un appui aussi nécessaire que fondamental aux femmes victimes de violences sexuelles. En étroite collaboration avec la MONUSCO à Bunia, elles se battent pour la défense de leurs droits.

Le partenariat avec le peuple congolais est un partenariat de tous les jours et de tous les instants. C'est un partenariat dans lequel la MONUSCO et les agences, fonds, et programmes des Nations Unies soutiennent l'extraordinaire dynamisme et l'inépuisable volontarisme des Congolais.

Partenariat national. Notre deuxième partenaire est naturellement l'Etat congolais et le gouvernement qui le dirige. La République démocratique du Congo est un pays souverain, et la MONUSCO est là pour le soutenir, ce qui ne doit pas nous empêcher de critiquer et de faire notre jugement de valeur. Nous sommes vos hôtes, et nous sommes- là pour aider l'Etat congolais à retrouver sa pleine souveraineté sur chaque mètre carré du territoire. Nous ne faisons pas cela à sa place.

Dans les semaines et mois à venir, nous allons continuer à soutenir le gouvernement de la RDC dans la Réforme du Secteur de Sécurité, la lutte contre les groupes armés



Martin Kobler à la rencontre des jeunes enfants congolais à Bukavu

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

étrangers et nationaux, la mise en place d'un nouveau programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), ou encore le retour des institutions étatiques là où elles ont disparu.

Aujourd'hui, nous apprenons que près de 70% du territoire de la Province du Sud-Kivu n'est pas pleinement contrôlé par l'Etat congolais. Ce n'est pas une situation acceptable. L'Etat est souverain et il doit l'être sur l'ensemble des terres à l'intérieur de ses frontières. Pour ce faire, nous allons créer des îlots de stabilité. Nous allons en effet soutenir le gouvernement dans la création d'espaces libérés de la violence et de la terreur des groupes armés. Nous soutiendrons ensuite le retour des institutions judiciaires, policières, militaires, scolaires et médicales. C'est par la multiplication et l'extension de ces îlots que la République démocratique du Congo retrouvera petit à petit sa pleine souveraineté.

Partenariat International. Le troisième partenariat est plus large, peut-être moins tangible que les autres. Il est cependant essentiel. C'est le partenariat avec la communauté internationale.

Il s'agit d'abord des opinions publiques.

La RDC doit attirer l'attention internationale. Nous devons replacer ce pays au centre de l'agenda médiatique. J'en appelle ici aux journalistes et surtout aux organes médiatiques congolais et internationaux

“Le partenariat avec le peuple congolais est un partenariat de tous les jours et de tous les instants”

pour réveiller la conscience du monde. Nous vivons dans un village mondial, mais les autres villageois connaissent encore très mal la République démocratique du Congo. C'est aux médias de décrire, raconter et expliquer la RDC à tous ceux qui ne la connaissent pas ou la comprennent mal. Il faut décrypter, analyser et décrire les faits sans trompettes ni violons, mais avec cœur et sincérité.

Le partenariat international, ce sont également les cinq envoyés et représentants spéciaux pour la RDC et la région des Grands Lacs : Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire-général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs; Koen Vervaeke, Coordinateur Principal de l'Union Européenne pour la Région des Grands Lacs; Boubacar Diarra, Représentant spécial de l'Union Africaine pour la Région des Grands Lacs, Russel Feingold, Envoyé spécial des Etats Unies d'Amérique pour la Région des Grands Lacs et la RDC. Un groupe dont j'ai l'honneur de faire partie. Je suis très enthousiaste et satisfait de la nature de ce partenariat ; nos cinq voix portent haut le même message. Un message de paix et de confiance.

Enfin, le troisième volet du partenariat international c'est le Conseil de Sécurité des Nations Unies. C'est lui qui a créé la MONUSCO et forge sa mission. Nous avons des liens permanents avec le quartier général des Nations Unies à New York pour mettre en œuvre une nouvelle présence onusienne en RDC : plus proche, plus efficace, plus flexible et mieux intégrée. En gardant toujours en esprit l'avenir ■

Mise en place d'un tribunal de paix à Masisi : un pas vers la restauration de l'autorité de l'Etat dans le Nord Kivu

Le tribunal de paix nouvellement mis en place dans le territoire de Masisi, dans la province du Nord Kivu, est devenu opérationnel le 18 septembre 2013, avec l'installation des juges préalablement nommés par le Chef de l'Etat, Joseph Kabila.

Par Martha Biongo/MONUSCO

La cérémonie marquant la prise de fonctions des juges s'est déroulée en présence notamment de représentants de la communauté internationale, de membres du gouvernement provincial et autres autorités locales. A cette occasion, ces derniers ont salué les efforts déployés par la communauté internationale pour la mise en place de ce tribunal civil.

Rappelons que le projet d'établissement de cette juridiction avait été initié par l'unité de la MONUSCO en charge de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation (ISSS). Et ce suite à une demande faite par le gouvernement provincial via le Programme du Gouvernement congolais pour la Stabilisation et la Reconstruction (STAREC) des zones sortant de conflits dans l'Est de la

République démocratique du Congo. « L'enveloppe globale de l'investissement mobilisée dans le cadre de l'ISSS pour la réalisation d'infrastructures dans la province s'est élevée à environ quatre millions de dollars américains, et plusieurs bâtiments ont été construits pour abriter les services judiciaires et correctionnels», a indiqué Lewis Kanyolo, chargé de l'ISSS dans le Nord Kivu, s'exprimant lors de la même cérémonie.

Cet événement a également été marqué par la présentation, par le ministre provincial de la Justice, des trois juges et du greffier affectés à cette nouvelle juridiction, aux autorités administratives et autorités territoriales de Masisi. Les habitants, quant à eux, ont perçu l'implantation de ce premier tribunal civil dans leur territoire comme un soulagement.

Cependant, Lazare Banninga Edileusa, premier président de la cour d'appel du Nord Kivu, a pris la parole pour exhorter les nouveaux juges de ne pas profiter de l'ignorance des lois par les justiciables.

Notons que, pour assurer le bon fonctionnement de cette nouvelle juridiction, de nombreux défis devaient encore être relevés, notamment la question du logement et de la mobilité des juges et le faible niveau ou l'absence de culture juridique chez les justiciables.

Pour la MONUSCO et les agences des Nations Unies, la mise en place opérationnelle du tribunal de paix de Masisi s'est inscrite dans le cadre de leur stratégie commune d'appui au gouvernement congolais pour la restauration de l'autorité de l'Etat dans l'Est de la RDC et sur l'ensemble du territoire congolais ■



Des officiels de la MONUSCO et de la province du Nord Kivu arrivent le 21/09/2013 dans le territoire de Walikale pour une visite officielle de rétablissement de la paix

La Police de l'ONU explique son mandat aux officiers de la police nationale congolaise à Kisangani

Par Jacques Mukonkole/MONUSCO

La Police civile (UNPOL) de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en RD Congo (MONUSCO) a organisé le 3 septembre 2013 à Kisangani, en Province Orientale, une séance d'information sur son mandat, à l'intention d'une dizaine d'officiers de la Police Nationale Congolaise (PNC).

Cette séance, qui s'est tenue au quartier général de la MONUSCO, avait pour objectif notamment de créer et de renforcer un climat de confiance entre l'UNPOL et la PNC, développer et maintenir des rapports de collaboration avec le personnel et les responsables de la PNC.

Le Chef de Secteur de l'UNPOL, Clémence Doamba, a d'abord expliqué que l'une des missions principales de police onusienne est de sécuriser les populations civiles, et cela en collaboration avec la PNC. C'est dans le

cadre de cette collaboration, a précisé Mme Doamba, que l'UNPOL effectue régulièrement des visites dans les commissariats de police.

Toutefois, il a été remarqué que certains officiers de la PNC se montraient réticents à collaborer avec l'UNPOL, a poursuivi Mme Doamba, soulignant que les visites effectuées dans les commissariats ont pour but de collecter des renseignements de tous ordres à transmettre aux autorités compétentes pour des dispositions pratiques.

En effet, ces visites dans les commissariats de police ont permis de constater, dans certains cas, le non-respect du délai légal de détention et du principe de la séparation des hommes et des femmes dans les cachots et amigos, le manque de registres des détenus, a indiqué Mme Doamba. Elle a souligné que le travail qu'effectue la police onusienne

s'inscrit dans le cadre de son mandat, et cela dans l'intérêt de la PNC.

"Nous faisons le même travail, nous éprouvons les mêmes peines", a dit le Chef de Secteur de l'UNPOL, appelant ses collègues de la PNC à une collaboration franche et sans restriction.

Outre la protection des civils, a poursuivi Mme Doamba, l'UNPOL est chargée d'aider à renforcer les capacités de la PNC en organisant et dispensant la formation des membres du personnel de la PNC. Dans ce cadre, l'UNPOL a annoncé une formation d'une année, destinée aux futures recrues de la Police nationale de proximité. Elle aura lieu au centre d'instruction de Kapalata et concernera 230 candidats recrutés à Kisangani et Bunia. Elle sera suivie de celle de 40 encadreurs, qui durera 4 mois, l'ensemble du programme bénéficiant de l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ■



Une rencontre de travail, au siège du bureau de la MONUSCO/Kisangani

Photo MONUSCO/Jacques Mukonkole

Kasai Occidental : La MONUSCO veut s'enquérir de la sécurisation du matériel électoral à Dimbelenge

Une mission d'enquête composée des représentants du Bureau provincial de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à Kananga et de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) cherche à se rassurer de l'utilisation efficiente du matériel électoral.

Par Lansana Dabo/MONUSCO

La Section électorale du bureau de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de Kananga, province du Kasai Occidental, a conduit une mission d'enquête conjointe du 11 au 13 septembre 2013, à Mashala, territoire de Dimbelenge, pour s'enquérir de l'état de sécurisation du matériel électoral stocké dans cette partie du pays après les opérations de vote de 2006 et 2011.

La MONUSCO voulait, à travers cette mission, faire l'état des lieux sur terrain de son appui logistique au Secrétariat exécutif provincial de la CENI. Une vérification des données de l'inventaire général du matériel électoral remis aux antennes locales de la CENI lors de ces opérations était nécessaire, dans le cadre de cet appui.

Les représentants de la MONUSCO de la section électorale, de l'Information Publique, des Droits de l'Homme, de la Police des Nations Unies, de la Sécurité et des partenaires du Secrétariat exécutif provincial de la CENI se sont entretenus avec les autorités locales de l'Agence nationale de renseignement (ANR), des chefs des centres de vote ainsi que des représentants de l'Eglise catholique après que plusieurs allégations de vol du matériel électoral ont été signalées. Il ressort de l'inventaire général qu'une partie du matériel électoral utilisé dans les centres

de vote lors des opérations de révision du fichier électoral de 2010 et des élections de novembre 2011 a été volée, notamment des panneaux solaires et des batteries.

Des groupes électrogènes, des panneaux solaires et des ordinateurs, dont le nombre exact n'a pas été donné avaient été stockés dans ces centres de vote après leur utilisation. Ni les utilisateurs du matériel ni non plus des personnes commises à leur sécurisation n'ont pu éclairer la lanterne des "enquêteurs". Les auteurs du vol des kits n'ont pas été identifiés pour être poursuivis.

Ce qui a permis aussi bien à la MONUSCO qu'au Secrétariat exécutif

provincial de la CENI de prendre des précautions nécessaires pour sécuriser le matériel électoral restant, en initiant un inventaire général que devront effectuer périodiquement et conjointement le Secrétaire exécutif provincial de la CENI, les chefs d'antenne, les logisticiens et les responsables des paroisses abritant les entrepôts du matériel. Toutes les parties susmentionnées devront désormais s'acquitter de leurs responsabilités en veillant à la bonne gestion et à la sécurisation des kits électoraux. L'inspection générale de la gestion du matériel ainsi instaurée pourrait à l'avenir être la bonne solution ■



Du matériel électoral a été acheminé dans les bureaux et centre de vote par la MONUSCO (Photo d'archives)

La MONUSCO construit et équipe une clinique médicale à Mahagi, en Ituri, Province Orientale

Par Amadou Maïga/MONUSCO



Un des bâtiments de la clinique de Mahagi construits par la MONUSCO en Ituri

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a procédé ce mercredi 11 septembre 2013 à Mahagi, dans le district de l'Ituri, en Province Orientale, à l'inauguration et à la remise officielle aux autorités du district d'une

clinique médicale qu'elle a construite et équipée pour venir en aide aux malades de cette localité et de celles avoisinantes.

Ce projet dont le coût est évalué à 24.000 dollars américains s'insère dans le cadre des projets à impact rapide de la Mission. Il a été réalisé par le contingent bangladais de la MONUSCO

basé à Mahagi qui, auparavant, avait organisé plusieurs campagnes médicales et administré gratuitement des médicaments aux malades souffrant de pathologies diverses.

L'inauguration et la remise officielle de la clinique ont été faites par le Commandant de la Force de la MONUSCO, le Général Alberto Carlos dos Santos Cruz, en visite de travail dans le district. La cérémonie s'est déroulée en présence du Commandant de la brigade de l'Ituri et du Chef du Bureau de la MONUSCO dans ce district.

La nouvelle infrastructure qui comporte tous les services d'une clinique moderne, sera gérée par les médecins et infirmiers affectés par l'Etat congolais avec l'assistance technique des médecins du contingent bangladais pour poser des diagnostics et soigner les malades. Afin de pérenniser cet ouvrage, ainsi que ses services, chaque malade sera appelé à payer la modique somme de 800 francs congolais, soit moins d'un dollar américain pour se faire consulter et soigner ■

A NOS LECTEURS

POURQUOI AVONS-NOUS CHANGÉ LE FORMAT DE VOTRE MAGAZINE

Chers lecteurs,

Notre publication, votre mensuel "ECHO DE LA MONUSCO", a, depuis peu, changé de format. Vous le trouverez désormais sous format A4, en 20 pages avec huit grandes rubriques. Différent de l'ancien format réduit des 16 pages au total, nous avons voulu, avec ce nouveau format, vous offrir un produit plus attrayant, plus informatif et plus agréable à lire.

L'autre innovation au niveau de la production de ce magazine c'est l'élargissement du comité de Rédaction, désormais à neuf personnes, présidé par le Directeur de la Division de l'Information Publique, Charles Antoine Bambara. Ses membres viennent de plusieurs sections et divisions clés de la Mission, notamment celles du Genre, des Droits de l'Homme, de Conduite et Discipline, des Affaires civiles et d'Appui pénitentiaire.

Vous pouvez publier vos commentaires, suggestions et réactions, selon leur pertinence, dans les colonnes de ce mensuel. Exprimez-vous librement en contactant le Rédacteur-en-chef Joseph Albert TSHIMANGA, à cette adresse: tshimangaj@un.org

Ituri : 358 casques bleus du contingent bangladais de la Force aérienne décorés à Bunia

Par Amadou Maïga/MONUSCO

Les casques bleus de la Force de l'air du contingent bangladais (BANAIR-10 en sigle) en fin de mission, après avoir passé une année au service de la paix au sein de la Mission de l'ONU, ont été décorés ce mercredi 11 septembre par le Commandant de la Force de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO), le Général Alberto Carlos dos Santos Cruz, à Bunia, district d'Ituri dans la Province Orientale.

Ce contingent était doté d'une flotte aérienne de plusieurs avions et hélicoptères, et avait essentiellement pour mission de transporter les troupes, le personnel civil, et le matériel des Nations Unies. Il assurait également les évacuations médicales, et fournissait une assistance technique pour le bon fonctionnement de l'aviation des Nations Unies dans la région. Pour mieux sécuriser les passagers et les appareils de la MONUSCO, ce contingent est

également doté d'un service d'incendie prêt à se déployer à tout moment.

L'invité de marque de cette cérémonie, le Commandant de la Force de la MONUSCO a vivement remercié ces casques bleus pour l'assistance qu'ils ont apportée à la mission dans le cadre de son mandat en appui au gouvernement congolais. Les casques bleus ainsi décorés quitteront le sol congolais pour leur pays à la fin du mois d'octobre 2013 ■



Photo MONUSCO/Amadou Maïga

Le commandant de la Force de la MONUSCO, Carlos Alberto dos Santos Cruz, décerne les médailles de la paix de l'ONU aux officiers du contingent bangladais



Photo MONUSCO/Amadou Maïga

Le chef de la MONUSCO coupant le ruban symbolique à l'ouverture officielle de la route Pimbo-Gina

Martin Kobler inaugure un tronçon routier réhabilité par la MONUSCO en Ituri, Province Orientale

Par Amadou Maïga/MONUSCO

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations en République démocratique du Congo, Martin Kobler, a inauguré dimanche 29 septembre 2013 à Bunia, un important tronçon routier réhabilité par la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Monsieur Kobler était au chef-lieu de l'Ituri dans le cadre de sa toute première visite dans ce district de la Province Orientale depuis sa prise de fonction en tant que chef de la MONUSCO. Le tronçon routier inauguré et remis officiellement aux autorités du district est celui reliant les localités de Pimbo et Gina, dont la réhabilitation a été réalisée par la compagnie népalaise de génie militaire de la MONUSCO.

Monsieur Kobler a, par la même occasion, procédé au lancement des travaux de réhabilitation d'un deuxième tronçon routier, celui reliant la ville de Bunia et la localité de Gina. Ces travaux seront exécutés par la même compagnie népalaise.

Les deux tronçons font partie de la nationale 4, une route essentielle puisqu'elle relie les différents territoires de l'Ituri, facilitant ainsi la circulation des personnes et des biens dans le district. Sa réhabilitation progressive contribue à renforcer le réseau routier de la province, ce qui permet aussi de désenclaver les zones de production agricole en les reliant aux grands centres de consommation.

Dans son mot de circonstance,

Monsieur Kobler a réaffirmé la volonté et l'engagement de la MONUSCO, dans le cadre de son mandat, à soutenir les efforts du gouvernement congolais en vue de la stabilisation, la consolidation de la paix et la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire de la République démocratique du Congo. Il a conclu en demandant que l'infrastructure routière ainsi réhabilitée soit bien entretenue pour le bien de tous les bénéficiaires ■



Le tronçon routier Pimbo-Gina, après sa réhabilitation

Photo MONUSCO/Amadou Maïga

Mamadou Gueye Faye : “Je considère le bilan de mon séjour en République démocratique du Congo très positif dans tous les domaines”



Le Général de Brigade Mamadou Gueye Faye

Photo MONUSCO/UNPOL

Commissaire de Police MONUSCO intérimaire et coordonnateur de la réforme de la Police nationale congolaise (PNC), le Général de Brigade Mamadou Gueye Faye quitte la Mission et la République démocratique du Congo, après 14 ans de service rendu. De ses fonctions de coordonnateur des activités des secteurs et sous-secteurs de la Police des Nations Unies à celle d'officier en charge de planification de la Police MONUSCO, en passant par la réforme de la police nationale congolaise, le Général Faye compte à son actif un mandat fructueux. Il dresse le bilan de ses activités sur le terrain, “très positif” dans tous les domaines d'exercice de ses fonctions.

Interview réalisée par Joseph Tshimanga et Toure Penangnini/MONUSCO

ECHOS DE LA MONUSCO : Mon Général, à quelques jours de votre départ de la Mission, combien d'années de service totalisez-vous au sein de la Police

MONUSCO et quel bilan faites-vous de vos activités sur terrain ?

Mamadou Gueye Faye : « Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour cet honneur

que vous me faites au moment où je quitte la MONUSCO. Avant de répondre à votre question, permettez-moi de rendre grâce à Dieu et remercier ma famille pour avoir supporté une si longue absence de la maison.

Je suis arrivé à la Police MONUC le 5 mars 2009, comme simple UNPOL (Police des Nations Unies). De cette date au 5 mars 2010, j'étais le Chef des Opérations en charge de la coordination de toutes les activités des secteurs et sous-secteurs UNPOL déployés sur l'ensemble des provinces de la République Démocratique du Congo avec un accent particulier sur la Stratégie Internationale d'Appui à la Sécurité et la Stabilisation de l'Est du Congo (plus connue sous l'acronyme anglais de ISSSS ou I4S) et le STAREC (programme gouvernemental de Stabilisation et de Reconstruction) au développement et à la mise en œuvre des projets auxquels j'ai largement contribué.

A partir du 02 mai 2010, je suis passé dans une position professionnelle comme Officier chargé de la planification de la Police MONUSCO. Dans cette station, je m'occupais de développement de stratégie et de concept d'opérations de la Police, du développement et de la mise en œuvre de projets en collaboration avec nos partenaires nationaux (PNC) et internationaux (Bailleurs de fonds, Agences Onusiennes, Agences de développement international (comme JICA, DFID, INL GIZ, USAID etc...)).

Puis à partir du 1er juin 2012, j'ai occupé mon poste actuel de Coordonnateur de la Réforme et de la Restructuration de la Police Nationale Congolaise. Mon travail à ce niveau visait la coordination et la mise en harmonie de toutes les activités menées par la MONUSCO (UNPOL) dans les domaines du renforcement des capacités et de la réforme de la Police Nationale Congolaise.

Je viens donc de boucler quatre ans et six mois de présence au sein de la Police MONUSCO pendant ce séjour



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Le Général de Brigade Mamadou Gueye Faye (2^{ème} à gauche)

qui s'achève. Mais je tiens à préciser que déjà de novembre 2001 à mai 2003, je faisais partie de la première équipe de dix experts de Police et de Gendarmerie déployée au Congo pour mettre en place la composante Police Civile de la MONUC, évaluer la Police Nationale, lancer les formations à Kisangani et faire des recommandations au conseil de sécurité. C'était l'époque où le pays était encore partitionné avec le RCD/Goma à l'Est, le MLC dans l'Equateur et le Gouvernement central couvrant le reste. Nous avions travaillé à l'époque dans la préparation des Accords inclusifs de Sun City de 2003, dans le cadre de la réunification de la Police Nationale. Durant ce premier séjour j'ai eu à occuper successivement tous les postes de responsabilité, y compris celui de Commissaire ad intérim, dans ce qu'on appelait à l'époque la CIVPOL (Police civile).

Donc au total, pour répondre à votre question, je cumule une présence de six années au sein de la Police MONUC/MONUSCO.

Comment jugez-vous ce bilan ?

Je considère le bilan de mon séjour très positif dans tous les domaines. A l'intérieur, l'image et la perception de l'apport de la Police MONUSCO s'est

beaucoup améliorée au sein de la Mission. A l'externe, la PNC, qui est notre cliente principale, est très satisfaite de notre appui. La présence personnelle et le témoignage public élogieux en mon égard du Commissaire Divisionnaire Principal Charles Bisengimana, Commissaire Général de la PNC, lors de la fête organisée à l'occasion de mon départ, constituent des indicateurs éloquents sur le degré de confiance qui règne entre UNPOL et la PNC, j'en profite encore une fois pour le remercier ainsi que tous ses collaborateurs pour leur disponibilité et leur engagement sans lesquels rien ne serait possible. Il en est de même des bailleurs de fonds et des partenaires internationaux qui œuvrent dans le développement de la PNC, tous recherchent aujourd'hui l'appui d'UNPOL pour la réalisation de leur programme de coopération.

Je rappelle que la Police MONUSCO ne dispose pas de budget propre, notre seule richesse c'est nos ressources humaines. Tous nos projets sont entièrement financés par les partenaires bailleurs comme ceux que j'ai cités plus haut. C'est ainsi que grâce à eux, de 2010 à maintenant, la Police MONUSCO a pu mobiliser, dans le seul domaine du renforcement des capacités de la PNC (formation, équipements,

infrastructures, centres de formation etc...) des financements d'un montant de 25 millions de dollars américains.

Quelle est la mission principale de la Police des Nations Unies en R.D. Congo et comment fonctionne-t-elle ?

La mission de la Police des Nations Unies en RDC, découle directement du mandat de la MONUSCO d'appui au Gouvernement congolais dans ses efforts de stabilisation et de consolidation de la Paix, de renforcement de l'Etat de droit avec des institutions de sécurité professionnelles, respectueuses des droits de l'homme et au service des populations.

Cette mission se décline en cinq domaines d'activités.

La Protection des populations civiles a été assurée avec la participation très appréciée de nos experts de police dans la mise en œuvre de tous les mécanismes conjoints que la Mission a développé dans ce domaine (JPT, JIT, JAM, PWG, SMG-P etc...) mais, aussi par les escortes fournies par nos Unités de Police Constituées (communément connues sous leur acronyme anglais de FPU). La sécurité et la protection des installations et personnels des Nations Unies par ces mêmes unités entrent aussi dans ce domaine.

Un autre domaine d'activité consiste à appuyer le développement et la mise en œuvre du processus de la réforme de la Police Nationale Congolaise. Depuis le début du processus, nos experts ont activement contribué, au sein du Secrétariat exécutif du Comité de Suivi de la Réforme de la Police (CSR), à l'élaboration de tous les textes (Lois, Décrets) constituant le cadre législatif et réglementaire de la réforme ainsi que des plans et cadre stratégique de la réforme. Aujourd'hui UNPOL est présente dans les cellules mises en place au sein du Commissariat Général de la PNC pour la mise en œuvre du plan de la réforme.

Un autre domaine d'activité d'UNPOL, lié aussi à la réforme, c'est l'appui au développement institutionnel et au renforcement des capacités de la PNC. Il s'agit là de former les policiers, les formateurs, les cadres pour assurer la relève au départ de la MONUSCO, mais aussi de réhabiliter et d'équiper les centres de formation qui étaient dans un état délabré, mais aussi d'en construire de nouveaux, comme celui construit à l'initiative de UNPOL, à Mugunga près de Goma au Nord Kivu et l'appui que nous apportons dans le projet de construction d'une académie nationale de Police à Kinshasa, dans la commune de Kinkole avec un financement de l'Union Européenne.

Le quatrième domaine d'activité consiste à appuyer les programmes ISSSS/STAREC pour la stabilisation de l'Est du Congo. Le rôle joué par UNPOL dans la restauration de l'autorité de l'Etat par l'appui apporté à la formation, au déploiement, à l'équipement et à l'encadrement des éléments de la PNC déployés sur les axes prioritaires du Nord Kivu, du Sud Kivu et de l'Ituri en appui à la sécurisation du processus électoral constitue un autre domaine d'activité de la Police des Nations Unies. La formation et l'équipement en matériel léger de protection individuelle de cinq bataillons de la Légion Nationale d'Intervention, l'appui à une mission nationale d'évaluation de la situation sécuritaire des provinces, le conseil donné au niveau des centres national, provinciaux et locaux des opérations, l'appui en transport aérien pour le déploiement de ces unités dans les provinces sont quelques-uns des points forts de l'appui multidimensionnel apporté à la PNC lors des dernières élections générales de Novembre 2011.

La Police MONUSCO, outre ces domaines particuliers, participe étroitement à tout ce qui se fait conjointement au sein de la mission, telles que la lutte contre les violences sexuelles, la lutte contre les violations des Droits de l'Homme, la lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles etc.

Quel sont les effectifs actuels de la Police MONUSCO et où sont déployés les éléments de cette police?

La police MONUSCO est dirigée par un Commissaire du rang de Directeur (D2), assisté d'un adjoint (P5), d'un coordonnateur de la réforme (P4), d'un coordonnateur de la formation (P3), d'un officier planificateur (P3), d'un conseiller juridique (P3). Elle a un effectif autorisé de 391 experts individuels non armés avec une moyenne de 15% de personnels féminins, provenant de 26 pays contributeurs et 8 Unités de Police Constituées soit 1050 personnels armés provenant de quatre pays (Bangladesh 3 dont 1 femme, Egypte 1, Inde 2 et Sénégal 2).

Les experts UNPOL sont déployés dans 13 secteurs et 8 sous-secteurs dans l'ensemble des provinces de la RDC, à l'Etat-major basé à Kinshasa et en appui à l'administration sur le site MONUSCO d'Utex Africa et à Entebbe en Ouganda.

65% de ces effectifs sont déployés à l'Est.

Les Unités de Police Constituées sont déployées à Kinshasa (3), Mbuji Mayi (1), Kananga (1) Bunia (1), Bukavu (1) et Goma (1). Evidemment, dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité, les études sont en cours pour une restructuration et un redéploiement à l'Est de l'essentiel de nos ressources.

Comment la Police MONUSCO aide-t-elle la Police nationale congolaise dans ses différentes activités ?

Je dois d'abord préciser que la Police des Nations Unies en République Démocratique du Congo n'est pas une mission exécutive. Nous n'avons aucun mandat pour l'application des Lois. Notre rôle consiste à appuyer la Police Nationale Congolaise. Elle est notre raison d'être. L'appui est permanent et multiforme. Que ce soit en matière de réforme, de renforcement des capacités, de conseils techniques, d'appui opérationnel lors des événements importants comme la sécurisation des élections, le sommet de la francophonie ou la reprise sécuritaire de la ville de Goma après le retrait du M23. Nous leur apportons aussi très souvent, un soutien logistique en rations alimentaires, carburant etc. pour des opérations de sécurisation ■



Une équipe d'éléments de Police constituée chargée d'escortes

Photo d'Archives MONUSCO



Photo ONU

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon s'adressant au monde, à l'occasion de la journée internationale de la paix

“Tous à l’école de la paix”, avec Ban Kin-moon

A l’occasion de la journée internationale de la paix, le Secrétaire général des Nations Unies appelle à enseigner aux enfants les valeurs de tolérance et de respect mutuel, à lutter pour la paix et la défendre de “toutes nos forces”. Qu’est-ce que la culture de la paix ? Quels en sont les enjeux et les perspectives en République démocratique du Congo ? Analyse.

Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

L’éducation pour la paix », thème 2013 de la journée internationale pour la paix commémorée le 21 septembre dernier est un événement important. Partout dans le monde, cette journée observée chaque année depuis 1981 en vertu de la résolution 36/67 de l’Assemblée générale des Nations Unies, *“invite tous les pays et tous les peuples à respecter l’arrêt des hostilités durant cette journée et à la commémorer avec les mesures éducatives et de sensibilisation du public aux questions liées à la paix.”*

Cette année, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a lancé au monde un message solennel évoquant l’éducation et la sensibilisation des jeunes à la culture de la paix. *“En cette Journée internationale de la paix, engageons-nous à enseigner à nos enfants les valeurs de*

tolérance et de respect mutuel. Investissons dans les écoles et les enseignants qui seront appelés à construire un mode d’équité et d’inclusion, respectueux de la diversité. Luttons pour la paix et défendons-la de toutes nos forces”.

Quid de la culture de paix ?

La déclaration de M. Ban corrobore les idéaux de paix tant au sein des nations et des peuples qu’entre ceux-ci. En effet, le Préambule de la Charte des Nations Unies précise que l’Organisation des Nations Unies a été créée pour prévenir les conflits internationaux, les régler et contribuer à établir une culture de la paix dans le monde.

La culture de la paix, dont le concept a vu le jour à Yamoussoukro (Côte d’Ivoire) en 1989, a été inscrite au nombre des programmes officiels de l’UNESCO en

1995, et elle est en passe de devenir un mouvement mondial. Son objectif est d’assurer la transition entre une culture de la guerre-faite de violence, d’intolérance et de discrimination- et une culture de la non-violence qui prône le dialogue, la tolérance et la solidarité. Des personnes ainsi que des institutions et des Etats prennent déjà part à ce mouvement. Un grand nombre de partenaires- dont des groupes de femmes et de jeunes, des enseignants, des maires, des parlementaires, des militaires ainsi que des médias, des journalistes, des personnalités religieuses, des représentants de peuples autochtones, des artistes, et de bien d’autres- ont déjà commencé à agir.

Dans cette optique, les enseignants ont un grand rôle à jouer. Et dans la perspective de l’établissement d’une culture de la paix, il faut que des leaders d’opinion

progressent, ce afin que les jeunes puissent être instruits et enseignés, au sein des sociétés, dans les domaines de la tolérance, du respect mutuel et de la diversité.

La culture de la paix en RDC

Nous ne pouvons parler de la culture de la paix, en ce jour solennel, sans évoquer la situation de la République démocratique du Congo.

Depuis l'indépendance en 1960 la République démocratique du Congo est en proie à des mouvements de violence: guerre civile, rébellions, agression extérieure. Le paroxysme a été atteint avec la dernière guerre, de 1998 à 2001, tant son bilan est lourd : 3.500.000 morts, atrocités (décapitation, enterrement de femmes vivantes, viol rituel, inceste forcé), perversion, exploitation de la prostitution des mineurs, esclavage sexuel, déportation, déplacement de populations, enfants-soldats, pillage de ressources minières, destruction de la faune et de la flore, destruction de champs et de l'artisanat pour déraciner les habitants, etc.

Comme si cela ne suffisait pas, l'est de la RDC continue de subir des cycles de conflit récurrents et des violences persistantes de la part des groupes armés tant nationaux qu'étrangers.

Les conséquences de cette violence ont été plus que dévastatrices. Des actes de violence sexuelle et de graves violations des droits de l'homme sont utilisés

régulièrement et quasi-quotidiennement comme des armes de guerre. Le nombre des personnes déplacées figure parmi les plus élevés au monde et tourne de façon persistante autour de deux millions de personnes. La mise en œuvre du programme national de reconstruction, de réforme du secteur de la sécurité et d'éradication de la pauvreté est constamment interrompue.

Malgré ces défis, la crise récente offre la possibilité de s'atteler aux causes profondes du conflit et de mettre un terme aux cycles de violence récurrents.

C'est pour y parvenir qu'un accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région a été signé en février 2013 à Addis-Abeba en Ethiopie entre les pays de la région. Un accord qui représente, selon de nombreux analystes, le meilleur espoir pour résoudre les causes du conflit actuel.

La communauté internationale qui s'est impliquée dans le processus de paix en RDC depuis plus de deux décennies appelle toutes les parties congolaises en conflit à rechercher une solution politique à travers la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. Bien sûr, cela n'est possible que si certains préalables sont remplis : impérieuse nécessité, pour les groupes armés sans exception, d'œuvrer à mettre un terme aux activités militaires ; bonne gouvernance, respect et promotion des droits de l'homme.

La paix, c'est possible

Face à la situation actuelle marquée par des conflits répétitifs en République démocratique du Congo, une solution durable ne peut être trouvée que dans l'encouragement d'une culture de paix, la recherche d'une vie politique et sociale apaisée et l'acquisition par les Congolais du réflexe permettant de distinguer l'essentiel de l'accessoire lorsqu'il s'agit de la paix, de la sécurité et du développement.

L'éducation à la culture de la paix implique que tous les Congolais jouissent des mêmes moyens ou du moins de la bonne information pour comprendre et agir dans le sens de la paix pour en être véritablement bénéficiaire aussi. Femmes, hommes, vieillards et enfants doivent s'approprier le processus de réconciliation nationale pour mieux panser les plaies, faire la paix des braves et repartir ensemble dans la reconstruction et le développement du pays.

Aussi, la culture de la paix implique-t-elle la formation des forces armées, de sécurité et de police à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie.

Il faut que les membres des forces armées, de sécurité et de police puissent prendre toute la mesure du rôle qui leur incombe, au sein de la société, dans les domaines de la prévention des conflits et de la violence, de la consolidation de la démocratie ainsi que dans le cadre plus large du développement socio-économique ■



A Kindu, province du Maniema, des jeunes artistes parlent de la culture de la paix dans la chanson et le théâtre

Nord Kivu

FARDC-M23: l'option politique entérinée

L'option politique doit aider à mettre fin à la guerre au Nord-Kivu et permettre de trouver une solution durable à la crise dans l'est de la République démocratique du Congo », ont déclaré conjointement à Goma, le 6 septembre 2013, au sortir d'une conférence de presse, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les Grands Lacs, Mary Robinson, le Représentant spécial de l'Union africaine, Boubacar Diarra, le coordonnateur principal de l'Union européenne, Koen Vervaek, l'Envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs et la République démocratique du Congo, Russ Feingold, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler.

Les membres de cette délégation revenaient de Kampala en Ouganda où ils avaient assisté au sommet extraordinaire des chefs d'Etats de la région des Grands Lacs sur la RDC. Ils ont souligné que la communauté internationale, à travers leur présence à ce sommet, a voulu exprimer sa solidarité à l'égard de la RDC pour l'aider à sortir définitivement de plusieurs années de guerre. Ils ont appelé, conformément aux discussions de Kampala, le M23 à déposer les armes et à aller à la table des négociations, même si l'option militaire reste toujours en vigueur. Mme Robinson a tenu à préciser que le principe de tolérance zéro contre l'impunité sera respecté. Il n'y aura ni amnistie, ni intégration dans l'armée ou dans les institutions politiques pour les membres du M23 qui auront commis des crimes graves ■

Bukavu : l'évasion des deux militaires condamnés inquiète la MONUSCO

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, s'est déclaré vivement préoccupé par l'évasion des deux militaires condamnés à Bukavu pour des violations graves des droits de l'homme.

Dans la nuit du 21 au 22 septembre 2013, un colonel des Forces armées de



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler, devant le Conseil de Sécurité

Photo ONU

New York : La MONUSCO à la réunion du Mécanisme de suivi de l'Accord-cadre pour la paix en RDC

Le 23 septembre, le Conseil de sécurité des Nations Unies a accueilli Martin Kobler. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC a assisté à la deuxième réunion du Mécanisme de suivi régional de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, tenue ce jour, au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. A cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon s'est félicité du travail de la MONUSCO: "Je salue les efforts que vous déployez ensemble, en particulier dans le cadre des travaux du Comité d'appui

technique, pour arrêter des objectifs et des indicateurs de progrès. J'espère que vous pourrez adopter aujourd'hui ces objectifs et indicateurs". A la Communauté internationale, Ban Ki-moon "demande à nouveau d'aider les gouvernements des pays de la région à s'acquitter promptement de leurs engagements, avec la participation de la Société civile: "Je demande en particulier aux donateurs tels que la Banque africaine de développement, l'Union européenne, la Banque mondiale et les partenaires bilatéraux de réfléchir aux moyens d'apporter une assistance accrue » à ces pays de la région, a-t-il ajouté ■

la République démocratique du Congo (FARDC) s'est évadé de la prison de Bukavu chef-lieu de la province du Sud Kivu, deux semaines à peine après sa condamnation à une peine de prison à perpétuité par la Cour militaire du Nord-Kivu. Le colonel s'est évadé avec son codétenu, un major des FARDC. Les deux fugitifs avaient été condamnés lors des audiences foraines, organisées avec la collaboration de la MONUSCO pour viols et meurtres.

« Je demande aux autorités congolaises de prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser les victimes, les témoins, les avocats des victimes et les magistrats

ayant participé au procès et d'ouvrir une enquête judiciaire pour établir les circonstances exactes de l'évasion, ainsi que la responsabilité des complices présumés. Je les exhorte également à entreprendre les actions nécessaires pour rechercher et arrêter les évadés » a dit le chef de la MONUSCO le 28 septembre. La Mission déplore ces évasions qui représentent un pas en arrière dans la lutte contre l'impunité des auteurs des violations graves des droits de l'homme. Elle se dit également préoccupée par les conditions de sécurité de la prison d'où se sont évadés les deux officiers de l'armée ■

Kananga : 300 enfants apprennent comment éviter les dangers des engins non-explosés

Par Lansana Dabo/MONUSCO

Le Centre de coordination des Nations Unies pour le déminage, en collaboration avec la section de l'Information publique de la MONUSCO à Kananga, province du Kasaï Occidental, a sensibilisé ce jeudi 12 septembre 2013, les jeunes élèves de la ville et des quartiers périphériques à adopter un comportement responsable face au danger que représentent les engins non-explosés.

Les écoles ciblées par cette sensibilisation sont situées non loin du camp militaire Bobozo où se trouvent la direction de la 4ème Région militaire et l'académie de cette même corporation.

Le responsable du Centre de coordination pour le déminage, Claude Kodjo, a constaté que les militaires abandonnent souvent sur le terrain des engins non-explosés

après leurs exercices d'entraînement, créant ainsi un réel danger pour les populations riveraines, surtout pour les enfants qui jouent sur les aires publiques. Il était donc question d'apprendre à ces enfants quelle attitude tenir lorsqu'ils découvrent de tels objets.

La sensibilisation a regroupé près de 300 élèves, ainsi que des enseignants ■



Un groupe d'élèves du village Nkonko sont sensibilisés sur le danger que représentent les engins non-explosés

Zoom sur la division du Contrôle de Mouvement, autrement appelé ‘MOVCON’

La République démocratique du Congo est un vaste pays de 2.345.000 km² (soit 20 fois un pays comme le Liberia) qui manque cruellement d'infrastructures et de moyens de communication adéquats, les conflits armés successifs qu'elle a connus ayant exacerbé cette situation.

Par Joseph Tshimanga/MONUSCO avec la collaboration de David J. Zahler/Movcon - MONUSCO

La MONUSCO, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo, travaille dans ce pays à consolider la paix depuis bientôt 13 ans.

La division de soutien à la MONUSCO qui comprend les trois quart de l'ensemble du personnel civil dont plus de 2000 Congolais, apporte l'appui nécessaire -- qu'il soit financier, logistique ou autre -- à la réalisation du mandat de la Mission au bénéfice du peuple congolais.

L'une des grandes composantes de cette division, à savoir MOVCON ou Contrôle du mouvement, avec plus de 250 agents repartis sur 22 sites installés sur toute l'étendue de la RDC (y compris leurs installations à Entebbe, Bujumbura et Kigali), planifie, gère et contrôle le déplacement des passagers et du cargo (biens, bagages, frêt) par voies terrestre, aérienne ou fluviale à travers toute la zone de responsabilité de la MONUSCO, y compris le personnel de l'ONU, les autorités congolaises et les membres de la société civile.

Tâches et fonctions spécifiques

MOVCON centralise toutes les opérations de planification et de coordination des mouvements. Ces opérations sont décentralisées et exécutées par des administrateurs régionaux et des gestionnaires sur le terrain à travers les différents bureaux situés dans toute la zone de responsabilité de la MONUSCO.

Les différentes unités au siège de MOVCON comprennent les services suivants: un centre de coordination conjointe de mouvements, une unité de réservation des passagers, une unité chargée du trafic et des expéditions ; une unité de planification; une unité de surveillance et d'assurance de la qualité, ainsi qu'une unité chargée de l'administration et du budget.

Au nombre de ses 250 membres

du personnel figurent des officiers qui composent son staff militaire, plusieurs Congolais employés comme staffs nationaux, des volontaires des Nations Unies et des Internationaux. MOVCON soutient non seulement les efforts de la MONUSCO dans le cadre du transport des personnes et des biens, mais aussi il rend d'importants services aux agences des Nations Unies, les Organisations non gouvernementales, le personnel diplomatique, les humanitaires, les autorités nationales et provinciales de la RDC, et un grand nombre de délégations étrangères en mission dans le pays. Les mouvements sont effectués soit par voie routière (par le biais des commerçants ayant un contrat avec la mission, et l'unité de la base logistique d'Entebbe en Ouganda), soit par voie fluviale (à l'aide de l'unité riveraine de la MONUSCO), par voie ferrée, ou encore par voie aérienne à travers la section d'Aviation ou des commerçants.

De juillet 2012 à juin 2013, MOVCON a coordonné les mouvements de 167,060 passagers (dont 25 pour cent non-

MONUSCO) et 23,913 tonnes de matériaux.

Le cas échéant, MOVCON envoie ses personnels dans les pays contributeurs des troupes pour veiller à ce que les déploiements des effectifs ainsi que leurs équipements se fassent en bon ordre.

Récemment, MOVCON a coordonné non seulement les voyages de forces militaires mais aussi la livraison de tous les équipements lourds et fournitures requis pour permettre à la Brigade d'intervention de la Force de la MONUSCO d'accomplir son mandat.

MOVCON a toujours accordé la plus haute importance à la sécurité des passagers et des cargaisons. Il est à noter, également, que depuis le début de la mission, le personnel national et les Volontaires des Nations Unies (VNU) de MOVCON ont pris des fonctions opérationnelles de plus en plus importantes. Par conséquent, cette division assure que tout son personnel opérationnel soit dûment formé et, le cas échéant, certifiés ■



L'ONU à la conquête d'une paix durable en République Démocratique du Congo

Par Yulu Kabamba/MONUSCO

“J'ai adopté pour idéal une société démocratique et libre où tout le monde vivrait ensemble dans la paix et avec des chances égales. J'espère vivre pour la conquérir, mais c'est aussi un idéal pour lequel je suis prêt, s'il le faut à mourir", écrit Nelson Mandela Madiba dans son ouvrage "L'apartheid".

Cela veut dire que la paix, parmi tant d'autres valeurs universelles, demeure un idéal pour lequel il faut se battre continuellement au risque de la perdre.

La Paix est l'idéal le plus grand et le plus noble pour les Nations Unies. La mission de l'Organisation des Nations Unies, faut-il le rappeler, est de veiller sur la paix et la sécurité mondiale. Fortes de cette mission, les Nations Unies ont plus d'une fois répondu aux appels de détresse de la République Démocratique du Congo en proie aux troubles, aux errements politiques, aux risques de séparation et aux diverses formes de conflits armés entraînant des diverses violences, dont celles sexuelles, qui ont fait plusieurs millions de victimes.

Une paix durable nécessite parfois des sacrifices suprêmes pour l'établir. Notons que, outre les 246 casques bleus qui ont perdu la vie en plein exercice de leur mission en République Démocratique du Congo, un Secrétaire Général des Nations Unies, Dag Hammarskjöld, a péri dans un accident d'avion en 1961 à la recherche des solutions pour la paix dans ce pays.

Pour saluer sa mémoire, voici l'une des nombreuses citations de ce grand poète humaniste: "Friendship needs no words..." comme pour dire l'Amitié a plutôt besoin des actes plutôt que des belles paroles.

La paix, dans une RDC scandaleusement gâtée par la nature avec des ressources naturelles immenses et diversifiées, mais plongée dans des conflits interminables et une misère incompréhensible, nous interpelle tous, acteurs nationaux comme internationaux.

Efforts de paix

La paix, c'est aussi le fruit des efforts ardu et de longue haleine. L'on retiendra ainsi



Dag Hammarskjöld, ^{er} Secrétaire général de l'ONU mort en service au Congo

les efforts fournis par les Nations Unies pour l'arrêt de la sécession Katangaise au lendemain de l'indépendance de la République démocratique du Congo, l'appui au processus des accords de Lusaka qui a permis de mettre fin aux rebellions et de réunifier le pays avec une seule armée, un seul drapeau, l'appui à la tenue des premières élections démocratiques au Congo 2006 et 2011, l'appui logistique à l'armée congolaise dans la lutte contre les groupes armés et la reconquête des territoires, de nombreuses formations destinées aux éléments de la Police et des Forces armées congolaises, DDRR et DDR, l'appui au secteur de la Justice, la réintégration des enfants soldats, la lutte contre les violences sexuelles...

La Paix au Congo est particulièrement exigeante car tous les efforts, nombreux

et sincères soient-ils, butent souvent à des réalités complexes liées à la nature hostile du terrain. Le territoire est très vaste mais n'a pas assez d'infrastructures routières et communicationnelles. Ainsi, plusieurs territoires ne sont pratiquement pas accessibles. La grandeur du pays et l'inaccessibilité de son immense territoire peuvent à elles seules expliquer la complexité des tâches et des difficultés de la MONUSCO à assurer la sécurité totale.

La République Démocratique du Congo a besoin d'une paix durable et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC l'a bien compris. C'est pourquoi elle utilise une méthodologie bien étudiée pour ce faire. Il fallait d'abord une Mission d'Observation pour mieux cerner les problèmes; ensuite une mission de maintien de la paix pour maintenir la paix dans un territoire réunifié avec une seule armée, un seul drapeau, une seule administration et enfin une mission de stabilisation pour stabiliser la paix chèrement et durement acquise en accompagnant les institutions étatiques dans le rétablissement de l'autorité publique et le respect de la souveraineté.

En outre, pour mieux répondre aux exigences de la paix en République Démocratique du Congo, la MONUSCO travaille en étroite collaboration avec les autorités du pays à travers un Mécanisme d'Evaluation des actions (de la Mission) en prévision d'un nouveau mandat qui tient toujours compte des désiderata des autorités et de la population; elle mène également des actions conjointes avec les FARDC. Enfin, à titre humanitaire, à travers son programme à impact rapide, la Mission apporte son soutien à certains projets en faveur de la population dont la réhabilitation des écoles, des infrastructures socio-communautaires, des ponts, des centres de santé...

La RDC est, donc, condamnée à retrouver la paix pour des millions de ses enfants qui espèrent vivement vivre le bonheur ainsi que l'émergence en tant que pays comptant dans le concert des nations dites développées ■

Journée internationale
de la paix

21 SEPTEMBRE 2013



Pour plus d'information
sur les activités de la MONUSCO, voir
le site web : www.monusco.org
www.facebook.com/monusco.org 
twitter.com/MONUSCO 
www.youtube.com/MONUSCO 